



Marsillargues  
patrimoine

FONDATION ABRITÉE  
PAR LA FONDATION  
DU PATRIMOINE

**BULLETIN DE DON POUR LA FONDATION MARSILLARGUES PATRIMOINE**

**Nom Prénom ou Société :** .....

**Nom et fonction du représentant de la Société :**

.....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** .....

**Tél :** ..... **Courriel :** .....

Je fais un don de ..... Euros pour soutenir l'action de la Fondation Marsillargues Patrimoine et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours

**Merci de libeller votre chèque à l'ordre de "Fondation du patrimoine – Fondation Marsillargues Patrimoine" et de l'adresser, accompagné de ce bulletin de don dûment complété, à la Fondation du patrimoine - Délégation régionale Languedoc-Roussillon, 2 bis rue Jules Ferry, 34000 MONTPELLIER.**

**Le reçu fiscal sera établi au nom et adresse de l'émetteur du chèque.**

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le Revenu

**OU**  de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune

**OU**  de l'Impôt sur les Sociétés

**Pour les particuliers,** votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

**Exemple : Un don de 100 € = 66 € de réduction d'impôt.**

- **OU** de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).

**Exemple : Un don de 100 € = 75 € de réduction d'impôt.**

**Pour les entreprises,** votre don ouvre droit à réduction de l'Impôt sur les sociétés de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

**Exemple : Un don de 500 € = 300 € de réduction d'impôt.**

Fait à : ..... Date : ..... Signature et cachet :

*Ce bulletin de don est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'acte de don.*

*Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine.*

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Délégation régionale Languedoc-Roussillon de la Fondation du patrimoine.*

*Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label.*

*L'exactitude des renseignements fournis permettra l'édition de votre reçu fiscal. En l'absence de ces informations le reçu fiscal ne pourra être délivré.*